## Commission chargée de la discussion récurrente : Le travail décent et l'économie sociale et solidaire

## ► Plan de travail provisoire¹

	Lundi 30 mai	Mardi 31 mai	Mercredi 1 <sup>er</sup> juin	Jeudi 2 juin	Vendredi 3 juin	Samedi 4 juin	Dimanche 5 juin
11:00- 13:00	Première séance Ouverture des travaux de la Commission Déclarations liminaires et point pour discussion n° 1	<b>Troisième séance</b> Point pour discussion n° <b>3</b> (suite, si nécessaire) Point pour discussion n° <b>4</b>	Élaboration des conclusions provisoires par le Bureau	Groupe de rédaction	Groupe de rédaction	Entre 9:00 et 16:30 Soumission des amendements par les délégués	Publication en ligne des amendements
15:30- 18:30	Deuxième séance Déclarations liminaires et point pour discussion n° 1 (suite, si nécessaire) Point pour discussion n° 2	<b>Quatrième séance</b> (si nécessaire) Point pour discussion n° 4 (suite, si nécessaire)		Groupe de rédaction	Groupe de rédaction		
			Conclusions provisoires envoyées aux membres du Groupe de rédaction		Prolongation de séance (si nécessaire) Publication en ligne du projet de conclusions		
	Lundi 6 juin	Mardi 7 juin	Mercredi 8 juin	Jeudi 9 juin	Vendredi 10 juin	Samedi 11 juin	
11:00- 13:00	Cinquième séance Examen des amendements	Septième séance Examen des amendements	<b>Neuvième séance</b> Examen des amendements	Onzième séance Examen des amendements Adoption des projets de résolution et de conclusions Déclarations finales			
15:30- 18:30	Sixième séance Examen des amendements	<b>Huitième séance</b> Examen des amendements	Dixième séance Examen des amendements Prolongation de séance (si nécessaire)	<b>Douzième séance</b> (si nécessaire)			

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les délégués sont invités à consulter le Bulletin quotidien pour avoir des informations sur les réunions de leurs groupes respectifs.